

# Les lieux de soins à Tours sous l'ancien régime \*

par Jacqueline VONS \*\*

La ville de Tours a connu une remarquable constance dans la localisation des lieux de soins depuis le haut Moyen-Âge où, lieu de pèlerinage dédié à saint Martin, elle vit affluer les malades en quête de soins. Mais si les structures sanitaires diversifiées et spécialisées (hôtel-Dieu, aumônes, sanitats, maladreries...) fondées par le clergé, furent progressivement laïcisées au cours des XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles, il fallut attendre la deuxième moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle pour qu'un enseignement de la médecine fût organisé à l'initiative du Collège royal de chirurgie de Tours. Outre les traces laissées dans le tissu urbain (architecture, toponymie) et les archives hospitalières, nous disposons également de deux sources littéraires et médicales intéressantes, qui permettent de mieux connaître la situation sanitaire de Tours pendant ces quelques siècles.

## De la médecine des pèlerinages à la médecine de ville

La première source écrite est un ouvrage de l'évêque Grégoire de Tours (538-594), auteur d'une *Histoire des Francs* et de plusieurs *Livres de miracles*, dont l'un relate les miracles opérés par la réputation de l'évêque Martin de Tours, tels qu'ils ont été rapportés à l'auteur ou dont il affirme avoir été le témoin oculaire (1). Ville de pèlerinage bicéphale depuis le IV<sup>ème</sup> siècle, partagée entre l'abbaye de Marmoutier sur la rive nord de la Loire et la collégiale de Saint-Martin *intra muros*, Tours a vu affluer pendant deux siècles quantité de pèlerins malades et souffrants qu'il fallait loger, soigner, voire distraire... Des lieux d'accueil, dits "aumônes", furent édifiés près des voies d'accès à la cité ou près de la basilique ; autour du sanctuaire s'établirent des tavernes, des échoppes d'artisans et de marchands divers, vendeurs de reliques et de chair fraîche. À l'opposé de cette cité vivante et commerçante (2), en face de l'église épiscopale le clergé construisit un hôtel-Dieu proposant de la nourriture, des lits et des soins pour les pèlerins et les pauvres, dans la tradition hospitalière de la charité chrétienne.

Si Grégoire de Tours ne précise pas le nombre de pèlerins affluant à Tours de Pâques à novembre, il donne fréquemment leur origine géographique, leur état social (très varié), leur âge, et décrit presque toujours les signes extérieurs pour lesquels ils viennent consulter le saint ou le remercier (3). Les enfants semblent particulièrement touchés ; ils sont présentés dans un état de grande faiblesse, les jambes arquées, les muscles atrophiés,

---

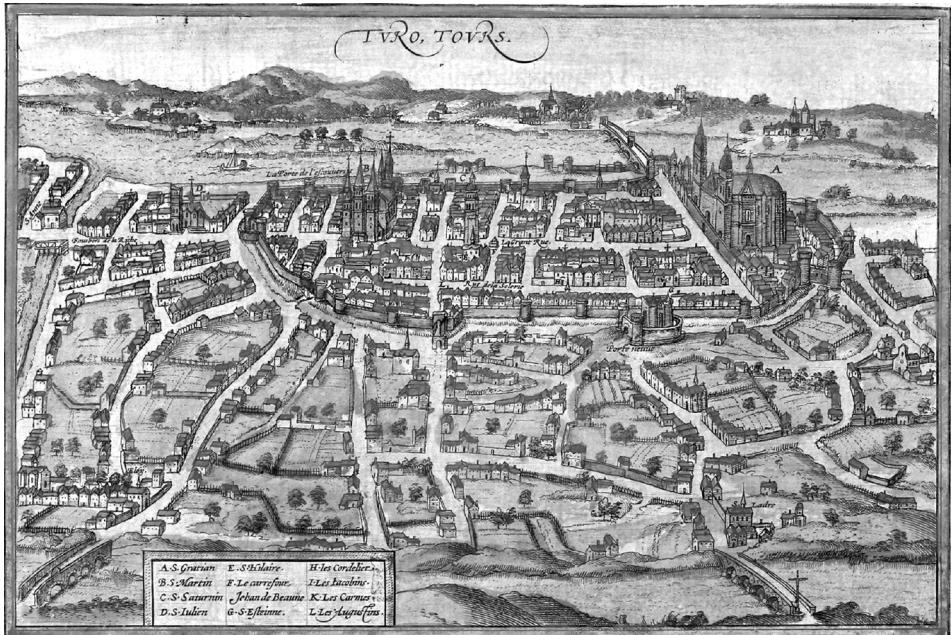
\* Journées de Tours, 18-20 mai 2012.

\*\* 8, sentier des Patys, 37210 Rochecorbon. jacqueline.vons@orange.fr

souffrant presque tous de malnutrition ; beaucoup d'adultes ont les articulations nouées et douloureuses à la suite de rhumatismes déformants, les paupières collées, les yeux pleins de sanies... On rencontre aussi des malades (épileptiques, possédés du démon, gouteux, pustuleux et fiévreux) dont la présence est plus traditionnelle auprès des sanctuaires, et beaucoup d'infirmes, de naissance ou par accident. Les pèlerins arrivés à Tours visitent plusieurs lieux, la basilique où s'opèrent les miracles, l'abbaye et l'hôtel-Dieu où l'on donne des soins religieux et médicaux ; Grégoire mentionne des poudres et des boissons à base de reliques (poussière du sol de la cellule, cire, franges du voile du tombeau), mais aussi des bains d'yeux à l'eau claire, des onguents calmants et une saine alimentation, remèdes hérités de la tradition galénique, parmi lesquels figure en bonne place la thériaque ... Ce qui permet à l'évêque de Tours d'établir la suprématie du miracle sur la thériaque, dans un étonnant discours dithyrambique célébrant les vertus thérapeutiques du miracle : "Ô indicible thériaque ! ô louable antidote ! ô céleste purge, si j'ose ainsi parler, qui l'emporte sur les arguties des médecins, qui surpasse la douceur des aromates ! qui nettoie le ventre comme la scammonée, le poumon comme l'hysope et purge même la tête comme le pirètre" (4).

Les habitants de la cité, encore appelés parfois par leur nom celte les Turons, étaient-ils favorisés par rapport aux pèlerins venus des campagnes ? Il ne semble pas ; l'infrastructure d'hygiène urbaine mise en place à l'époque gallo-romaine dans la cité de *Casarodunum* (aqueducs pour amener l'eau potable, thermes, égouts, latrines) a disparu. Grégoire signale sans émotion particulière un état que nous qualifierions d'insalubre : rues étroites et sombres, maisons humides au sol de terre battue, animaux divers (porcs) errant dans les rues pleines d'immondices, nombreux rats, puits communs sans margelle et souvent souillés... Dès le VI<sup>ème</sup> siècle, plusieurs épidémies se succèdent avec frissons, fièvres, bubons et pustules évoquant la peste bubonique, causant la mort de milliers de personnes. Si d'un côté Tours devient ville royale avec l'acquisition du château du Plessis par le roi Louis XI en 1465, si la ville s'enrichit par son industrie et son commerce, notamment de la soie, l'état sanitaire ne fait qu'empirer : les crues récurrentes de la Loire, les inondations, la nature des sols (marécageux *intra muros*, coteaux calcaires ou prairies et plaines basses, facilement inondables *extra muros*) limitent l'extension de la ville et favorisent la contagion à l'intérieur des remparts. Cela se vérifie au XVI<sup>ème</sup> siècle. Après avoir connu un accroissement rapide de la population (environ vingt mille habitants au début du XVI<sup>ème</sup> siècle contre dix mille au début du siècle précédent), la cité compte moins de dix mille habitants à la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle. Les causes de ce déclin sont multiples : les guerres, les pillages, les inondations de la Loire et du Cher en 1583, 1587, 1589, 1595, 1597, qui entraînent la perte des récoltes, les famines, la multiplication de vagabonds et des "pauvres" malades, la situation économique qui souffre de la forte concurrence de Lyon pour la soie dès 1550, mais aussi la malnutrition et les conditions insalubres du tissage à Tours entraînant des maladies du squelette, des rhumatismes déformants, des articulations noueuses, enfin, la récurrence de maladies dites pestilentielles depuis la grande peste noire de 1348. Les archives hospitalières donnent une image effrayante de ces épidémies qui reviennent épisodiquement : de 1511 à 1522, une épidémie par an ; de 1529 à 1532, une épidémie qui dure trois ans ; de 1545 à 1552, une succession ininterrompue de "pestes" ; entre 1563 et 1569, 1581 et 1583, 1595 et 1597, plusieurs épisodes pestentiels sont mentionnés, auxquels très probablement il faut ajouter la lèpre et la syphilis, la malaria, la tuberculose, l'ergotisme (5).

## LES LIEUX DE SOINS À TOURS SOUS L'ANCIEN RÉGIME



Estampe : Turo, Tours.  
Cologne : [à partir de] 1572

(© Bibliothèque municipale de Tours, LA Tours, Est. 9)

Cette situation catastrophique va entraîner une série de mesures administratives et sanitaires par ordonnances royales qui tentent de laïciser l'administration des établissements de soins ainsi qu'une prise de conscience de la part des médecins du rôle qui leur incombe dans les questions de santé et d'hygiène. Se met alors en place une littérature médicale particulière, constituée par les traités de peste, dont nous avons un témoignage local, puisque Nicolas de Nancel (1539-1610), médecin exerçant à Tours et l'un des administrateurs laïcs de l'hôtel-Dieu, s'adresse nommément aux échevins de la ville de Tours pour les conseiller et leur rappeler leurs devoirs envers leurs concitoyens. En 1581, il écrit un *Discours tres ample de la peste*, publié à Tours chez Nicolas Chesneau (5). On y retrouve les *topoi* des traités consacrés aux maladies pestilentielles ; la présentation des causes allie les causes divines – la peste est perçue comme l'expression de la colère divine – et naturelles (l'air chaud et humide, la présence de comètes...), l'auteur décrit les signes et les effets de la maladie, puis reprend les traitements connus sur le plan médical et religieux : les traitements sudorifiques par voie interne (eau thériacale) et voie externe (purge, saignée), les soins locaux pour faire mûrir les bubons (ventouses, préparations émollientes et cataplasmes), les traitements préventifs (vinaigre et citron, épices forts à mastiquer ou à respirer, aération des vêtements et des logements). Le traité présente cependant la particularité d'être suivi d'un "Avertissement particulier à Messieurs de Tours, touchant la police et reglement qu'on doit garder et tenir en temps de peste". S'il vante les beautés architecturales de la ville, les facilités du commerce par "navigate", qui justifient le titre de Tours "ville royale", Nancel condamne le manque d'hygiène des rues, les eaux usées se mêlant aux eaux potables, l'humidité de l'air entre Cher et Loire, et propose quelques mesures précises pour améliorer la situation en temps

d'épidémie ; étant donné que le clergé possède de nombreux biens constitués de forêts et de bois, la cité devrait exiger une contribution en nature, par exemple le chapitre de Saint-Gatien pourrait commodément "faire amener toutes les semaines une ou deux charrettes de bois, principalement de genest et de genivre pour allumer un feu grand et clair au milieu de leur parvis : lors principalement que le vent pourroit apporter ou jeter la flamme et fumée sur la ville, et en temps convenable et étant la nécessité urgente" (p. 346). Il demande un effort particulier de la part des jardiniers qui ont à leur disposition maintes herbes odoriférantes, conseille le pavage des rues et n'hésite pas à recommander de grands travaux dont la dérivation d'un bras de la Loire pour évacuer les eaux usées de la ville : "Aussi pour curer et nettoyer vos fossés et les cloaques croupissantes, et qui en Esté infectent tout le voysinage, voire et ceste année, aiant reçu les excréments d'aucuns pestiferés, ont mis la peste en un canthon, faudrait trouver moyen, après que l'eau a rompu son flot vers Meremonstier, de faire dériver un bras de la rivière de Loire et l'acconduire par tranches et levees seures pour entrer dedans les fossés de la ville vers la tour Fourgon, et de la faire environner tout le circuit pour s'en aller rendre à la Riche...", le tout embelli par un gué de pierre et rendu utile par un ou deux moulins construits par des "experts ingenieux" (p. 347).

## Les mesures administratives et sanitaires

### *Les sanitats*

Dès 1518, plusieurs projets de constructions de sanitats (6) se succèdent sur le modèle des lazarets de Venise (datant de 1348) dans le but d'isoler les contagieux et d'empêcher la divagation des malades dans les campagnes, ce qui accroîtrait le risque d'extension du fléau. Des médecins sont consultés et deux lieux sont retenus en-dehors de l'enceinte de la ville : il s'agit de deux varennes (7), l'une au-delà de la maladrerie Saint-Lazare, autrefois réservée aux lépreux, au nord du Cher, l'autre à La Riche près du ruisseau de Sainte-Anne. Plusieurs mesures sont prises : un arrêté interdit l'entrée de la ville aux étrangers venant de lieux suspects, deux chirurgiens et deux apothicaires sont engagés en 1530, des porteurs habillés de rouge sont chargés de conduire les malades aux hôpitaux et les trépassés en terre. Nancel encore précise le régime alimentaire qu'il convient d'adapter aux malades du sanitat : "Les chairs bonnes et de bon suc sont veau, mouton, agneau, chevre (non trop jeunes toutefois), poulets, pigeonneaux, gelinottes, poules, chapons, poules et coqs d'Inde, perdrix, becasses", avant de décrire les pâtisseries, œufs, douceurs, laitages, légumes, fruits, herbages et épices (p. 142-144) ; cette diffusion d'un savoir pratique à l'usage des soignants lui semble indispensable parce que "les Chirurgiens des hospitaux et sanitats, ou barbiers du commun, non instruits et guidés par les Medecins (qui le plus souvent ne veulent et n'y osent assister) faillent tous en excédant la juste quantité et mesure" (p. 235). Aujourd'hui, seul le nom d'un quartier de Tours (Sanitas) rappelle l'existence de ces constructions sommaires en bois, administrées par la ville, avec un personnel payé par la ville ou charitable (bénévole). Outre les chirurgiens et apothicaires, des officiers de quartier étaient recrutés par la ville pour éviter les pillages, protéger les biens, informer le bureau de santé central. Le sanitat était subventionné par des dons provenant de particuliers et d'ordres religieux, voire par des taxes prélevées par la ville sur les biens des paroisses.

### *L'hôtel-Dieu*

Situé face à la cathédrale de Saint-Gatien, l'hôtel-Dieu avait pour fonction première d'être un lieu d'accueil pour les pèlerins, où l'on donnait hospitalité et secours aux

pauvres et aux “faibles”. Il n'existe apparemment aucun document écrit qui indique de manière exacte la date de la fondation de l'hôtel-Dieu de Tours, dans une période troublée par les incursions des Normands et des Sarrazins. Mais que son origine eût été décidée par le chapitre de la cathédrale ou par l'archevêché, l'existence de cet hôtel-Dieu au XI<sup>ème</sup> siècle est en tout cas bien attestée par les historiens : il accueillait les vieillards, les impotents, les femmes enceintes et malades, mais pas les enfants abandonnés qui étaient confiés à des “aumônes”. Les soins étaient donnés par des frères hospitaliers de l'ordre de la Charité ; la gestion administrative se révéla progressivement désastreuse avec la diminution des dons charitables et la vénalité des charges. La première tentative pour faire passer l'administration des hôpitaux et des aumônes entre les mains de gens “capables et solvables, simples bourgeois, habiles et économes” selon les termes de l'ordonnance de Blois promulguée par Louis XII en 1499, resta sans effet à Tours. Le 8 novembre 1533, lors des “Grands Jours de Touraine”, tribunaux exceptionnels tenus à Tours, François Ier voulut à son tour réformer l'administration des hospices et hôpitaux de Tours et confia leur direction à “trois bons et notables bourgeois” de Tours nommés par l'archevêque Antoine de la Barre, conseiller du roi. Le roi confirma cet arrêt par un édit de 1542. Le 15 janvier 1546, un nouvel édit blâma cette gestion, pire que la précédente, et obligea les administrateurs à remettre leurs comptes au procureur général. Le 15 août 1546, le bailli de Touraine rendit l'administration des hospices entièrement laïque, et en février 1547, le roi ordonna la confiscation par le bailli des revenus des onze aumônes réparties dans la ville et regroupées alors sous le nom d'aumônes patrimoniales. En 1616, des religieuses de l'ordre de saint Augustin furent désignées pour donner les soins à l'hôtel-Dieu ; les charges de l'établissement furent allégées par la création en 1656 du nouvel hôpital dit Hospice de La Charité, mais cette période de relative prospérité fut abrégée par les guerres sous Louis XIV. En 1730, l'hôtel-Dieu fut réorganisé ; il était désormais dirigé par un bureau d'administration composé d'un chanoine de l'Église de Tours, d'un curé de la ville, d'un officier de l'hôtel de ville, maire ou échevin, d'un avocat et de quatre notables bourgeois et habitants. Un trésorier fut choisi parmi les administrateurs. Le 18 juin 1753, Louis XV ordonna la séparation entre l'hôtel-Dieu et la dernière aumône qui lui était encore rattachée, celle de la Madeleine. Les biens de l'hôtel-Dieu furent vendus au profit de l'état en vertu de la loi le 16 vendémiaire an V (7 octobre 1796), puis rejoignirent l'hospice de la Charité avec une administration commune en 1802.

### *Les aumônes*

Les onze petits hospices de proximité, disséminés dans la ville depuis le Moyen-Âge pour accueillir les vagabonds et les pauvres passants, furent donc réunis en 1547 sous le nom d'aumônes patrimoniales. L'une d'elles, l'aumône de la Madeleine, devint un établissement spécialisé dans l'accueil d'enfants abandonnés, exposés ou orphelins ; elle avait été fondée en 1499 près du prieuré Saint-Loup, paroisse de Saint-Pierre-des-Corps, grâce à un don de mille écus légués par Estienne Lopin, chanoine et chantre de l'Église de Tours (8). C'est un témoignage intéressant pour comprendre l'origine de ces petits établissements dus à des initiatives privées et dirigés par un aumônier : les dons et legs assuraient la vie matérielle de l'aumône, les achats de nourriture, de bois, de bougies. Les comptes d'administrateurs conservés aux archives municipales de Tours et dans le fonds Grandin aux archives départementales, font état des recettes (provenant de l'exploitation des terres, des vignobles...) et des dons souvent en nature (du petit linge d'enfant, des aulnes de drap noir) ainsi que des dépenses occasionnées par les rétributions des

nourrices qui se chargeaient des enfants trouvés ou des honoraires du chirurgien qui venait visiter les enfants malades (teigne, variole, syphilis), signer l'acte de décès ou pratiquer l'autopsie en cas d'enfant trouvé mort. À partir du milieu du XVI<sup>ème</sup> siècle, c'est la ville de Tours qui prit en charge ces frais, mais les renseignements restent peu précis. En 1564, par exemple, on note : "Payé à Marguerite Bricard 50 sous pour avoir médicamenté trois petits enfants ayant la teigne" ; le 5 septembre 1655, un enfant exposé et trouvé mort à la porte de la Madeleine fut inhumé dans le cimetière de Saint-Pierre en vertu de l'ordonnance du lieutenant de police rendue après la visite de Mr Gréban chirurgien (9) ; beaucoup d'enfants sont trouvés sur les autels ou les parvis, ou bien laissés devant des boutiques, dont cette petite fille juste née trouvée sur un des autels de la cathédrale, ayant sur elle un petit "nouet de sel" signifiant que l'enfant n'était pas baptisée (8). En 1741, les filles de la Charité prirent par contrat la direction de la Madeleine. En 1749, l'intendant de Touraine et l'archevêque de Tours s'accordèrent pour la création d'un tour d'abandon à la Madeleine, il y eut alors un tel afflux d'enfants apportés des campagnes qu'il fallut réduire le tour à la taille d'un nouveau-né ; l'hôtel-Dieu continua à subvenir aux frais de la Madeleine jusqu'en 1753, date à laquelle l'hospice des enfants trouvés bénéficia d'un bureau d'administration et d'un receveur particuliers : les enfants y étaient gardés jusqu'à 7 ans, apprenaient à lire et à écrire et étaient ensuite placés. Nommée "hospice des enfants de la patrie" en 1793, la Madeleine fut réunie à l'hospice général de La Charité, mais ne fut évacuée qu'en 1802. L'immeuble fut vendu à la mairie de Tours en 1825 et abandonné par la ville à la société anonyme constituée sous le nom de Compagnie des Quatre Canaux. Lorsque celle-ci construisit le canal de jonction du Cher à la Loire, le bâtiment fut démoli pour édifier la gare du canal sur l'emplacement actuel de l'autoroute A 10.

### *L'hospice général de la Charité*

Au XVII<sup>ème</sup> siècle, Tours, comme d'autres villes du royaume, est touchée par un fléau presque aussi redoutable que la peste : la mendicité. Les vagabonds et les mendiants affluent vers la ville, attirés par l'espérance d'y être employés, principalement dans l'industrie de la soie. La première mesure prise par le pouvoir royal pour y remédier est celle du 20 mars 1641, lorsque Louis XIII octroie à la municipalité la somme de quatre mille livres par an pour la création d'une nouvelle aumônerie, mais les échevins encaissent cette somme sans mettre le projet à exécution. La situation ne s'améliore guère durant les quinze années suivantes. Le 23 juin 1656, un édit royal fonde l'hospice général de la Charité, édifié sur l'emplacement d'une des aumônes près du ruisseau ? de Sainte-Anne. Cet arrêt admet le principe du renfermement des pauvres mendiants de la ville de Tours et des faubourgs de Marmoutier, Le Plessis et La Riche, qui sont astreints à un travail obligatoire ainsi qu'à un mode de vie disciplinaire. En 1658, Louis XIV confirme la création de cet établissement par lettres patentes, permettant ainsi l'organisation administrative de l'hospice. En 1661, Monseigneur le Bouthillier, archevêque de Tours, pose la première pierre d'une nouvelle chapelle édifée sur les plans de l'architecte Daniel Masse. À la même époque on construit les trois premiers bâtiments sur l'emplacement de l'actuel hôpital Bretonneau, le premier pour les services administratifs, le second pour les femmes et le troisième pour les hommes. Mais l'hospice accentue très rapidement sa dimension de soins à destination des incurables, aliénés, épileptiques. En 1667, on construit un refuge pour les filles repenties et les filles mères, en 1738 est fondé un asile d'orphelins.

### Les premières structures d'enseignement

Il faut attendre la seconde moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle pour qu'un enseignement de la médecine soit organisé officiellement à Tours. Sur les sollicitations de M. de la Martinière, premier chirurgien, et du duc de Choiseul, propriétaire du château de Chanteloup à Amboise, le roi octroya au Collège de chirurgiens, notables de la ville, par lettres patentes du 5 juillet 1766, l'établissement d'une école dite "Collège de chirurgie". Cinq chaires étaient créées : les principes de l'art de guérir, l'ostéologie et les maladies des os, les techniques opératoires, l'anatomie et l'obstétrique. Leurs titulaires pouvaient professer et enseigner publiquement la théorie dans des locaux situés dans le cloître des Cordeliers, la pratique se faisait dans des locaux jouxtant l'hospice de la Charité, qui, par décision du 29 juin 1768, autorisa l'utilisation de cadavres pour les démonstrations anatomiques. Les registres de l'hospice en date du 13 mai 1767 mentionnent une somme de quarante livres pour un premier achat d'ouvrages de chirurgie jugés indispensables à l'enseignement : *L'économie animale* de Quesnay (en 3 volumes), le *Traité de la saignée* de Quesnay, le *Traité des fièvres* en 2 vol. par Quesnay, le *Traité de la maladie des os* par Petit (en 2 vol), un *Traité d'opérations* par Dionis, une *Anatomie* de Heyter. Dans cette liste, aucun auteur ancien, mais des ouvrages modernes, utiles à l'apprentissage de la pratique médicale. En 1777, l'Intendant du Cluzel fit venir à Tours une sage-femme déjà célèbre par son livre, *L'Abrégé de l'art des accouchements* (publié en 1759 et plusieurs fois réédité), et par son mannequin destiné aux apprenties sages-femmes. Il chargea les curés des paroisses d'annoncer dans leurs prêches à l'église la venue de Mme du Coudray, en promettant des subsides aux jeunes femmes de la campagne qui désiraient suivre ses cours. Plus de 70 inscriptions furent enregistrées entre le 15 octobre 1778 et le 20 janvier 1779. Après le départ de madame du Coudray, l'hospice de la Charité créa un enseignement officiel de l'obstétrique, délivré par un chirurgien démonstrateur de l'art des accouchements.

À la veille de la Révolution, l'établissement ne présentait guère de différence avec celui de 1656 ; on y accueillait toujours des pauvres, des mendiants des deux sexes placés par la municipalité, des malades du corps et de l'esprit... L'Assemblée législative supprima toutes les corporations le 18 août 1792, les collèges et les facultés le 15 mars 1793 et institua le libre exercice de la médecine. Le Collège royal de chirurgie de Tours arrêta son enseignement, mais la municipalité de Tours et le département installèrent dans l'ancien palais archiépiscopal une École centrale qui fonctionna jusqu'au 1er août 1805, date à laquelle les cours de médecine et de pharmacie furent réintroduits à l'hospice de la Charité, après que la loi du 11 mars 1803 eut réglementé les études médicales et interdit l'exercice de la médecine aux non-diplômés.

### NOTES

- (1) GRÉGOIRE DE TOURS - *De Virtutibus Sancti Martini episcopi*. In *Gregorii episcopi Turonensis miracula et opera minora*, ed. B. Krusch, *Monumenta Germaniæ Historica, Scriptores rerum merovingicarum*, t. 1-2, Hannoveræ, 1885, 34-403. Plusieurs fois édité et traduit au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle, cet ouvrage a bénéficié récemment d'un remarquable travail éditorial mis en ligne par le département de linguistique et de lettres de l'Université de Vérone, sous la direction d'Antonio di Presco : *Gregorio di Tours agiografo*. Ipertesto per la ricerca e la didattica è il frutto del progetto annunciato cinque anni fa nel corso dell'VIII Incontro di Studio di Informatica Umanistica. <http://profs.lettere.univr.it/labium/GDTAIPER/inizio>.
- (2) Les noms des rues témoignent de la diversité des commerces : rue du Panier Fleuri, rue des Trois Pucelles, Carroi aux légumes, rue des Orfèvres, rue du Change...

- (3) MOREAU J. - Approche médicale des guérisons miraculeuses attribuées à saint Martin. *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, 1997, LXII, 143-158.
- (4) *De Virtutibus Sancti Martini* III, 40.
- (5) Nicolas de Nancel (1539-1610), né près de Noyon (Oise), installé à Tours, faisait partie des médecins gérant l'hôtel-Dieu de Tours. Il est l'auteur de plusieurs publications en latin et en français, parmi lesquelles *Les Triumpes et magnificences faictes à l'entrée de Monseigneur, filz de France & frère unicque du Roy, en sa ville de Tours, le vingthuitième iour d'Aoust M.D.LXXVI par Les Maire, eschevins, manans & habitans de ladicte ville de Tours* (réimpression, introduction et traduction en anglais par Peter Sharatt, Tours, Librairie nouvelle, 1976) et des traductions en latin de Galien (*De immortalitate animæ aduersum Galenum*, publié par Mettayer, 1587). Il était lié avec des érudits, humanistes et mathématiciens, dont Ramus et François Viète à qui il loua une partie de son hôtel rue Traversaine à Tours. Il fut le médecin personnel d'Éléonore de Bourbon (1532-1611), abbesse de Fontevraud.
- (6) Le nom de sanitat, dont l'étymologie latine est évidente (*sanitas*) pourrait être issu de l'italien sanità, désignant l'institution mise en place dès 1486 par la république de Venise pour administrer ses lazarets. Par extension, le nom a fini par désigner le lieu de renfermement des pestiférés. Voir LAGET P.L. - Les lazarets et l'émergence de nouvelles maladies pestilentielles au XIXème et au début du XXème siècle. In *Situ*, revue des patrimoines, 2002, n° 2. [http://www.insitu.culture.fr/article.xsp?numero=2&id\\_article=pl1002-1085](http://www.insitu.culture.fr/article.xsp?numero=2&id_article=pl1002-1085)
- (7) La varenne ou varaigne, autre forme de garenne, désignant généralement un terrain inculte fréquenté par le gibier, utilisé pour la chasse ou la pâture, est le nom donné à la plaine d'une vallée au sud de la Loire (Nicot, 1606 ; Trévoux, 1752).
- (8) Testament olographe de Maître Estienne Lopin, chanoine prébendé et chantre en l'église de Tours, en date du 18 août 1498, déposé par lui devant me Pertuys, notaire, le 6 juillet 1499, A.D.I.L., série G 145 (transcription p. 193-194 de l'inventaire, Tours, 2011).
- (9) Sur l'historique du développement des aumônes et de l'hôtel-Dieu de Tours, voir les archives départementales et municipales indiquées dans la bibliographie ainsi que l'article de CAISSO R., en particulier p. 827-843.
- (10) CAISSO R. - *ibid.*, 844.

#### BIBLIOGRAPHIE

##### *Archives municipales de Tours*, série GG

- GG1 : hôtel-Dieu et aumônes (1280-1557),
- GG2 : hospices, hôpitaux et aumônes 1560-1587 (recettes et dépenses),
- GG 3-15 : aumônes 1580-1589 (recettes et dépenses),
- GG 318-324 : hôpital de la Charité 1714-1792 (décès, baptêmes, sépultures),
- GG 325-331 : hôtel-Dieu 1737-1781 (décès, baptêmes, sépultures),
- GG 332-336 : Madeleine 1750-1792 (décès, baptêmes, sépultures)

##### *Archives départementales d'Indre et Loire* (A.D.I.L)

- IM1 13/ 1-3 : *Grands jours* (copie d'AN X 1A 9224-9226),
- série C : C 305 (situation de l'hôpital général de la Charité de Tours, 1691-1786),
- série J : 9 J (fonds Grandin).

A.D.I.L. - *Le centre hospitalier régional universitaire de Tours* (1159-1996). Publication des Archives départementales d'Indre-et-Loire : répertoire numérique de la sous-série H, dépôt 4. Introduction par Adeline Monnier, Isabelle Girard et Régine Malveau, Tours, 2011.

Anonyme - *Le petit hôpital Saint-Gatien de Tours et les religieuses augustines*. A. Mame et fils, Tours, 1930.

AUDIN P. - *En Touraine, au temps de François Ier*. A. Sutton, Saint-Cyr-sur-Loire, 2004.

ARON É. - *La médecine en Touraine, des origines à nos jours*. C.L.D., Chambray-les-Tours, 1992.

CAISSO R. - Les aumônes et l'hôpital des enfants exposés de Tours. L'institution de la Madeleine, *Bull de la société archéologique de Touraine* 1981, 39, 811-855.

CHEVALIER B. - *Tours, ville royale* (1356-1520). Vander, Louvain, 1975.

## LES LIEUX DE SOINS À TOURS SOUS L'ANCIEN RÉGIME

- GÉLIS J. - L'obstétrique populaire aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles, *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1977, 32, 927-957.
- GIRAUDET É. - *Des anciennes pestes de Tours* (580-1659). Ladevèze, Tours, 1854.
- GRANDIN É. - *L'hôpital général de Tours depuis sa fondation jusqu'au 14 fructidor an X*. A. Dedenay Lafond, Tours, 1902.
- GRANDIN É. - *L'École de médecine et de pharmacie de Tours, ses origines, sa création, 1766-1841*. A. Barbot, Tours, 1906.
- SAINT-MARTIN P. - Paleopathological study of the skeletons at St Lazare's Chapel (Tours, Indre-et-Loire), *Épilepsies*, 2008, 20, 45-47 (n° spécial : "Épilepsie et Renaissance").
- VEILLARD F. - *L'hôpital Bretonneau de ses origines à la création de l'École de Médecine de Tours, Thèse méd. Tours*, 1950.
- VONS J. - Thériaque ou miracle ? Les enjeux des miracles pour les habitants de Tours aux V<sup>ème</sup> et VI<sup>ème</sup> siècles. *Cæsarodunum* 2001-2002, XXXV-XXXVI, 471-487.

### RÉSUMÉ

*Depuis le haut Moyen-Âge jusqu'à nos jours, les lieux de soins ont toujours occupé les mêmes endroits dans la ville de Tours. Ville de pèlerinage dédiée à saint Martin, Tours a attiré une foule de malades en quête de guérison ; le clergé avait le monopole de la médecine et tenait des établissements de soins diversifiés et spécialisés (hôpital-Dieu, aumônes, sanitats, maladreries) qui furent progressivement laïcisés au cours des XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles ; un médecin de Tours, Nicolas de Nancel, joua un rôle actif dans la politique de santé publique pendant les épidémies. Dans la deuxième moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle, le Collège royal de chirurgie de Tours mit en place un enseignement de la médecine (anatomie, obstétrique) près de l'hospice de la Charité, là où se trouve aujourd'hui l'hôpital Bretonneau.*

### SUMMARY

*From the Early Middle Ages until now, the care centres in the city of Tours have always occupied the same places. Being a pilgrimage town dedicated to st Martin, it attracted a crowd of sick people in search of healing ; the clergy had the monopoly of the medicine and held varied and specialized establishments (hospital, "aumônes", "sanitats", leprosaries) progressively secularized during the 16th and 17th centuries. A physician of Tours, Nicolas de Nancel, had an active part in the policy of public health during epidemics. In the second part of the 18th century, the royal College of Surgeons of Tours organized a medical teaching (anatomy, obstetric) near the "Hospice de la Charité", where hôpital Bretonneau is today.*

